

# Pêche amateur : le grand rendez-vous d'Hauteville



Sécurité et protection de la ressource sont au centre des préoccupations des pêcheurs amateurs.

La Manche accueillera, du 24 au 28 avril, le 41<sup>e</sup> congrès de la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France (FNPPSF). Un événement préparé en priorité par les adhérents du comité 50 de la pêche maritime de loisir que préside Jean Lepigouchet, par ailleurs vice-président de la FNPPSF.

A propos de la pêche en bateau, les pêcheurs amateurs militent en faveur d'un dispositif d'élimination des fusées de détresse périmées.

## Une pêche éco-responsable

Ils souhaitent aussi introduire dans les épreuves du permis "mer" une partie de sensibilisation au respect de l'environnement. *"Et nous voulons que le propriétaire du bateau ne soit plus le seul autorisé à le conduire à bord, comme c'était le cas auparavant. Ainsi, s'il lui arrive quoi que ce soit, le bateau*

*pourra être dirigé."* Au passage, le président du comité 50 évoque la nécessité de bulletins météo beaucoup plus localisés afin d'être vraiment utiles. Signataires de la "Charte pour une pêche de loisir éco-responsable", les amateurs rappellent l'importance d'un suivi de la ressource et demandent toujours la mise en place de récifs artificiels. Ces mesures doivent s'accompagner d'un arrêt de la pêche intensive.

*"Nous nous préoccupons aussi des aires marines protégées, comme celle en projet dans le golfe normano-breton"* pour lesquelles amateurs et professionnels craignent la création de sanctuaires. Mais dans l'immédiat, ce sont les différends avec les professionnels qui sont au centre de leurs discussions. *"Nous avons augmenté la taille minimum de capture des bars pour protéger cette ressource, en attendant d'être suivis"*. Il reste enfin l'épineux problème du projet d'interdiction de s'approcher à moins de 26 mètres des parcs conchylicoles, contre 3 mètres actuellement.